

Le lyrisme et la musique du point de vue jurisprudentiel de l'Imam Khomeini prenant en compte le rôle du temps et du lieu dans la déduction

Foroutin, Manijhe - 2012

Sujet : Imam Khomeini (Que DIEU sanctifie son noble secret), lyrisme, musique, jurisprudence, temps et lieu

Éditeur : Centre des recherches sur l'Imam Khomeini et la révolution islamique

Résumé

La musique est un phénomène inné chez l'homme, ce qui est dû de son sens esthétique. C'est pourquoi, les êtres humains traitent de la musique et du lyrisme depuis longtemps, et à différentes périodes, ils ont considéré de diverses fonctions pour la musique. Selon les preuves historiques, dans le passé, ce phénomène inné a été dévié et transformé en un outil pour l'orgie chez les débauches et il a été dénoncé par la loi islamique. Une bonne utilisation de la musique et du lyrisme semblait inimaginable, car ils étaient plutôt susceptibles d'être utilisés par les débauches et les propriétaires du pouvoir et de l'argent. Par conséquent, en raison du mélange de halal (permis) et de haram (interdiction), et le dépassement de haram, les juristes ont jugé la musique et le lyrisme comme des faits haram (interdits). Mais avec le temps, les progrès de la science et de la technologie et la reconnaissance des fonctions utiles et aussi avec des changements dans les conditions sociales et politiques, surtout à l'ère actuelle et avec l'établissement de la République islamique, cette question se pose sérieusement pour savoir si les juristes ont considéré la musique comme haram ou s'ils distinguaient entre le principe de la musique et ce qui l'accompagnait ? De nos jours, la question de la musique joue un rôle important dans la vie quotidienne des gens et constitue l'un de leurs loisirs ; ainsi tout en considérant le rôle

du temps et du lieu et l'établissement de la République islamique et tout en prenant en compte les idées conductrices de l'Imam Khomeini (Que DIEU sanctifie son noble secret) comme fondateur de ce système sacré, peut-on distinguer entre la musique et certaines des fonctions de la société d'aujourd'hui ? Cette thèse est un examen des points de vue de l'Islam et de l'Imam (Que DIEU sanctifie son noble secret) à cet égard.